

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

**2018 DAC 273** Subventions (4.500 euros) à 3 associations pour la réalisation de leurs actions dans le quartier Porte de Vanves dans le 14e arrondissement

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à trois associations présentant des projets au titre de l'année 2018 dans le quartier Portes de Vanves, dans le 14e arrondissement.

Les trois associations concernées sont les suivantes :

L'association Dixlesic and Co a été fondée en 2011 et a pour but de développer la création théâtrale, la poésie orale et l'écriture contemporaine. Le Projet Eclats de rire s'articule autour d'actions qui permettent aux participants de s'exprimer, de dialoguer et de découvrir des univers professionnels par le biais de l'humour. Il favorise l'échange entre les habitants à travers la création de vidéos de scènes humoristiques diffusées sur internet. Il s'agit de la suite du projet initié en 2017.

Pour cette action, je vous propose d'attribuer à l'association Dixlesic and Co une subvention de 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville.

La Compagnie L'Artisanie a été fondée en 2009 par Marie Hebert, à l'issue de son cursus à l'Ecole Claude Mathieu puis de sa formation complémentaire aux côtés d'Alain Recoing, Jean-Pierre Lescot et François Lazaro. Le projet Contes et traditions orales, s'inscrit dans le cadre des ateliers sociolinguistiques du centre socioculturel Maurice Noguès dans le 14e dans la continuité du projet mené en 2017. Cette année, l'association développe cette action en poursuivant le partenariat avec une classe d'élèves de CE2 d'une école de ce quartier populaire. Au cours de ces ateliers, la valeur mémorielle de l'objet sert de support à la parole afin de valoriser les témoignages.

Pour ce projet, je vous propose d'attribuer à l'association L'Artisanie une subvention de 2.500 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville.

L'association Parcours a pour but de soutenir la création audiovisuelle et de produire, diffuser et soutenir des projets culturels qui favorisent la rencontre des publics en s'inscrivant dans une démarche participative et citoyenne. En 2018, l'association mène des ateliers d'initiation aux outils vidéo et d'éducation à l'image avec le foyer Gergovie. Parcours propose également des événements cinéma toute l'année dans les foyers, co-construits avec les résidents et les habitants du quartier, ces actions sont alimentées par leurs propres réalisations vidéo. Des sorties culturelles et artistiques viendront compléter le projet.

Pour ce projet, je vous propose d'attribuer à l'association une subvention d'un montant de 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville.

Compte tenu de l'intérêt que présentent ces projets pour le public parisien, je vous propose d'attribuer à ces associations trois subventions distinctes d'un montant total de 4.500 euros pour la réalisation de leurs actions dans le quartier Porte de Vanves, dans le 14e arrondissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris